

Allocution d'André Louis Dubois sur l'indépendance du Maroc (Rabat, 16 novembre 1955)

Légende: Le 16 novembre 1955, le nouveau résident général français au Maroc André Louis Dubois prononce une allocution au palais impérial, en présence du sultan Sidi Mohammed ben Youssef, qui vient de faire son retour triomphal au Maroc. Le résident général souligne la volonté du gouvernement français de conduire le Maroc au statut d'État indépendant.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_d_andre_louis_dubois_sur_l_independance_du_maroc_rabat_16_novembre_1955-fr-9b9a5108-1602-4a38-abc2-bf492100a8f5.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

ALLOCATION PRONONCEE PAR M. A.L. DUBOIS, RESIDENT GENERAL DE
FRANCE AU MAROC LE 16 NOVEMBRE 1955 A 17 H. LORS DE SA RECEPTION
AU PALAIS IMPERIAL PAR SA MAJESTE LE-SULTAN.

Sire,

La haute mission que m 'a confiée le Gouvernement français, en me désignant comme Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc, constitue pour moi un honneur dont je mesure tout le prix. Mes premières paroles seront pour assurer Votre Majesté de la loyauté et des sentiments profondément respectueux dans lesquels je compte remplir ces nouvelles fonctions.

Je ne doute pas de trouver dans l'amitié si souvent affirmée que Votre Majesté porte à la France, l'assurance que les liens étroits et précieux qui unissent nos deux pays seront encore renforcés.

La volonté du Gouvernement français est de conduire le Maroc au Statut d'Etat indépendant, uni à la France par les liens permanents d'une interdépendance librement consentie. Cette volonté rencontrera, j'en suis sûr, un constant appui dans les dispositions personnelles de Votre Majesté aussi bien que dans l'esprit qui animera son gouvernement.

La France est consciente des aspirations du peuple marocain ; elle est décidée à y faire droit dans le respect de ses intérêts légitimes et de ceux de ses ressortissants.

Préoccupé avant tout du respect des personnes, de leurs biens et des libertés individuelles, je souhaite profondément que cette oeuvre puisse se développer dans un climat d'ordre, de paix et de réconciliation.

Le nouveau statut ne manquera pas, j'en suis assuré, de servir aussi la cause du Maroc et de la France.

Telle est la tâche à laquelle, avec l'accord de Votre Majesté, je me propose de consacrer toute mon énergie et tout mon cœur ./.